

compte, j'en suis sûr, qu'ils occupent les banquettes ministérielles. Il y a deux ans que nous, de ce côté-ci de la Chambre, réclamons une mise aux voix sur la question de la réglementation des prix. Comme ils n'ont pas jugé bon de se rendre à nos désirs, il leur sied mal de faire preuve de tant d'impatience en ce moment. L'honorable député de Fraser-Valley (M. Cruickshank) vient de formuler des observations marquées au coin de la sagesse. Si l'honorable représentant de Témiscouata (M. Pouliot), dont les discours à la Chambre sont toujours si agréables, veut bien me le permettre, je lui conseillerai d'adresser son sermon, la prochaine fois, au régime qu'il appuie. Aujourd'hui, mon honorable collègue a censuré l'attitude de notre groupe, qui préconise la réglementation des prix. Il venait à peine de terminer ses observations qu'un de ses collègues, qui occupe un pupitre placé directement derrière le sien, appuyait notre attitude. Si l'honorable député a des conseils à donner, il devrait commencer par les donner aux siens.

M. POULIOT: Je ne donne de conseils à personne.

M. ZAPLITNY: La question à l'étude est si grave que nous ne devrions pas chercher à distraire l'attention de la Chambre ou de la population en discutant de questions secondaires.

Certaines semonces que nous avons reçues de la part des porte-paroles du Gouvernement semblent vouloir créer l'impression que, par la création d'un comité, le Gouvernement répond de quelque mystérieuse façon aux exigences de la population. Je n'ai eu connaissance d'aucun article de journal ni d'aucune résolution à l'adresse de membres de la Chambre réclamant la formation d'un comité d'enquête. Par contre, je suis au courant, comme les autres honorables députés, de nombreuses demandes d'intervention immédiate en matière de réglementation des prix.

Les gens qui ont suivi le présent débat ne sont certainement pas satisfaits des déclarations des membres du cabinet qui y ont pris part jusqu'ici. On oublie, il me semble, que le ministre des Finances (M. Abbott), que la réglementation des prix touche ou devrait toucher de très près, n'a pas daigné exposer ses vues sur le sujet. Nous avons entendu d'autres ministres et le premier ministre lui-même, mais le ministre des Finances est resté coi. C'est à croire, mais je n'ose l'affirmer, que, vu la gravité de l'impasse dans laquelle il a placé son parti et tout le mal qu'il lui a causé, ce dernier l'a invité à garder le silence durant le débat.

La discussion semble porter surtout sur la question de savoir si le comité qu'on se propose d'instituer rendra vraiment service à la Chambre et à la population. Certains membres du parti ministériel nous ont assurés que le comité peut accomplir et accomplira un travail utile dans l'examen des prix. Récemment cependant, un honorable député, que je ne peux appeler libéral, mais qui siège avec les libéraux et jouit apparemment de leur confiance aux réunions de parti...

M. GIBSON (Comox-Alberni): C'est inexact, pas à leurs réunions.

M. ZAPLITNY: Je citerai les paroles de l'honorable député qui pourra ensuite nous dire s'il parle au nom du Gouvernement.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Comment savait-il que vous parliez de lui?

M. ZAPLITNY: Apparemment le chapeau lui sied. Voici donc les paroles de l'honorable représentant de Comox-Alberni, comme en font foi les *Débats* du 4 février dernier:

Aucun honorable député n'est assez naïf en politique pour croire qu'une seule recommandation dudit comité, espèce de cabinet en miniature, reflétera autre chose que la ligne de conduite du Gouvernement.

Si jamais on a eu raison de mettre en doute l'utilité du comité et les motifs dont il s'inspire, ces paroles ajoutent sûrement du poids à nos soupçons. Le ministre,—pardon, il ne l'est pas encore... l'honorable député de Comox-Alberni...

M. GIBSON (Comox-Alberni): J'ai bon espoir.

M. ZAPLITNY: Il n'est probablement pas un vrai libéral.

M. SINCLAIR: Quelle espèce de libéral est-il?

M. ZAPLITNY: Il siège avec le parti qui appuie le Gouvernement. Cependant, il avertit la Chambre de ne pas être assez naïve pour croire qu'une seule recommandation du prétendu comité reflétera autre chose que la ligne de conduite du Gouvernement.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Ces paroles ne s'appliquent-elles pas à tout comité? Soyons justes.

M. ZAPLITNY: Si c'est exact...

M. GIBSON (Comox-Alberni): Mes paroles s'appliquent non au comité en question mais à tout comité.

M. ZAPLITNY: Dans ce cas, il n'y a pas lieu d'instituer le comité.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Ce n'est pas ce que j'ai dit.